



AMERIQUE/ETATS-UNIS - Suggestions pratiques des Evêques aux jeunes en matière de démonstrations non violentes contre une éventuelle action militaire en Syrie

Washington (Agence Fides) – Les Evêques catholiques américains, qui se sont déjà exprimés contre une éventuelle action militaire en Syrie, conseillent aux jeunes, et en particulier aux étudiants, d'organiser des protestations non violentes. « Au moment où ont commencé à se planifier des manifestations et activités non violentes, nous vous adressons quelques suggestions pratiques » peut-on lire dans une déclaration des Evêques à propos de la Doctrine sociale de l'Eglise, selon un communiqué envoyé à l'Agence Fides.

Les Evêques proposent des exemples afin de rappeler la diversité des ressources disponibles et la nécessité de réfléchir sur les actions prévues, s'adressant non seulement aux étudiants mais également aux élèves des écoles primaires, de l'enseignement secondaire et des autres écoles religieuses. Les jeunes se voient exhortés à organiser des retraites en fin de semaine « pour explorer la promotion de la paix et de la non violence ». En outre, les Evêques suggèrent « d'explorer les alternatives au conflit, d'étudier les stratégies de résolution des conflits, de participer à des campagnes de sensibilisation, de jeûner... d'envoyer des lettres aux législateurs sur des thèmes tels que la réduction de la pauvreté, la dette du Tiers monde et la législation pour le contrôle des armes ».

La semaine passée, S.Em. le Cardinal Timothy Dolan, Archevêque de New York, et l'Evêque de Des Moines (Iowa), S.Exc. Mgr Richard Pates, avaient exhorté, dans une lettre adressée au Congrès, les législateurs à rechercher une solution politique et non militaire au conflit en Syrie (voir Fides 05/09/2013). Selon la presse américaine, différents sondages montrent que la majorité des américains est contraire à une intervention militaire en Syrie, les propositions contre une telle action commençant à se multiplier maintenant que les instituts d'éducation ont repris leur activité après les vacances d'été. (CE) (Agence Fides 10/09/2013)